

ADHESION THURY PLEIN AIR

Janvier à Décembre	AGE	MONTANT
Adhésion (minimum 10€)	16 ans et + € <input type="checkbox"/>

AVANTAGE DE L'ADHERENT

- 10% pour l'adhérent et ses accompagnateurs sur la location de canoë-kayak

A....., Le / /

Signature

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES MINEURS

- J'autorise mon enfant à rentrer seul dès la fin des activités
- J'autorise mon enfant à être pris en photo ou filmé dans le cadre des activités
- J'autorise mon enfant à effectuer des déplacements avec les minibus de Thury Plein Air ou une voiture personnelle d'un bénévole
- J'atteste avoir été informé(e) que les enfants sont sous la responsabilité des cadres uniquement pendant les activités

A....., Le / /

Signature

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Je m'engage à respecter les règlements et statuts de Thury Plein Air
- J'autorise Thury Plein Air à me photographier dans le cadre des activités

A....., Le / /

Signature

CONTACTS

TEL : 02.31.79.40.59 / EMAIL : contact@thurypleinair.fr / SITE INTERNET : www.thurypleinair.fr



Je souhaite me licencier à :

- La section Kayak Club Thury Harcourt (année civile)
- La section Club Multisports (année scolaire)

Je souhaite adhérer à :

- La section Maison du Vélo Thury Harcourt – Le Hom (année civile)
- L'association Thury Plein Air (année civile)

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Homme Femme

ADRESSE : N° RUE VILLE

CODE POSTAL VILLE

TEL : TEL PARENTS :

EMAIL PERSONNEL :

EMAIL DES PARENTS :

SECTION : KAYAK CLUB THURY HARCOURT

	LICENCES	AGE	MONTANT
Septembre à décembre (16 mois)	1 ^{ère} année licence Jeune	8-15 ans	140€
	1 ^{ère} année licence Loisir	16 ans et +	170€
	1 ^{ère} année licence Compétition	16 ans et +	190€
	1 ^{ère} année licence Famille ⁽²⁾	16 ans et +	80€
Janvier à décembre (12 mois)	Licence Jeune	8-15 ans	110€
	Licence Loisir	16 ans et +	130€
	Licence Compétition	16 ans et +	150€
	Licence Famille ⁽²⁾	16 ans et +	60€

Mineur : je soussigné(e), Madame, Monsieur..... :

- atteste que mon enfant est apte à nager au moins 25m et à s'immerger
- autorise mon enfant à participer aux activités de la section Kayak Club Thury Harcourt
- autorise les cadres de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence notamment en cas d'hospitalisation

ENGAGEMENT DE L'ADHERENT :

L'adhérent :

- s'engage à respecter les règlements de la FFCK et de Thury Plein Air
- s'engage à effectuer les permanences pour les majeurs ⁽¹⁾
- atteste être apte à nager au moins 25m et à s'immerger
- reconnais avoir été informé des modalités de souscription d'une garantie individuelle complémentaire aux garanties incluses dans la licence

AVANTAGES DE L'ADHERENT :

- Possibilité d'utiliser le matériel canoë-kayak pour sa pratique personnelle ⁽³⁾
- -25% pour les accompagnateurs sur la location de canoë-kayak en présence de l'adhérent
- Accès aux séances esquimautage l'hiver

A....., Le / /

Signature

Pièces obligatoires : certificat médical et assurance IA Sport+

⁽¹⁾ : un chèque de 50 euros signé à la date de la prise de licence est demandé par jour de permanence à tous les majeurs. Si le licencié effectue sa permanence, le chèque lui sera restitué. Si le licencié n'effectue pas sa permanence ou s'il n'en prévient pas le club au moins 48h à l'avance, le chèque sera immédiatement encaissé. La licence sera enregistrée uniquement si l'ensemble des chèques a été remis.

⁽²⁾ : la licence famille n'est possible que si le(s) parent(s) ont un enfant de moins de 16 ans possédant une licence en cours de validité. Renouvelable quatre fois (années consécutives). Elle ne donne pas accès aux compétitions et aux formations diplômantes.

⁽³⁾ : sous réserve de disponibilités, la base de plein air est prioritaire.

SECTION : CLUB MULTISPORTS

Septembre à Juin	AGE	MONTANT
Licence Jeunes ⁽⁴⁾	10-15 ans	150€
Licence Escalade ⁽⁶⁾	6 ans et +	70€
Licence Adulte Multisports ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	16 ans et +	150€

Mineur : je soussigné(e), Madame, Monsieur..... :

- atteste que mon enfant est apte à nager au moins 25m et à s'immerger
- autorise mon enfant à participer aux activités de la section Club Multisports
- autorise les cadres de l'association à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence notamment en cas d'hospitalisation

Majeur : Je soussigné(e), atteste être apte à nager au moins 25m et à m'immerger

AVANTAGE DE L'ADHERENT

- -10% pour l'adhérent et ses accompagnateurs sur la location de canoë-kayak

A....., Le / /

Signature

Pièces obligatoires : certificat médical

⁽⁴⁾ : Pour une licence FFCK supplémentaire et l'accès au KCTH, rajouter 45€/jeune et 60€/adulte

⁽⁵⁾ : utilisation du matériel Thury Plein Air (hors véhicules)

⁽⁶⁾ : Présence d'un adulte licencié obligatoire pour un jeune de moins de 16 ans

SECTION : MAISON DU VELO THURY HARCOURT – LE HOM

Janvier à Décembre	AGE	MONTANT
Adhésion	16 ans et +	10€

AVANTAGE DE L'ADHERENT

- -10% pour l'adhérent et ses accompagnateurs sur la location de canoë-kayak

A....., Le / /

Signature

Pour les membres d'une même famille nous faisons une remise de 20% sur toutes les licences sauf la licence famille, que ce soit pour la section Club Multisports et/ou la section Kayak Club Thury Harcourt.